



Préfecture de Seine-Maritime

## Commune d'AUZOUVILLE-L'ESNEVAL

### Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	2006-016	du	2 janvier 2006	
--	----	----------	----	----------------	--

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------

Prescrit	date	30 juin 2000 23 mai 2001 12 janvier 2022	aléa	Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe)
Approuvé				
BV Austreberthe-Saffimbec				

Les documents de référence sont :

Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec	Consultable sur internet
	Consultable en mairie

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPRt ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

	date		aléas	
--	------	--	-------	--

Les documents de référence sont :

--	--	--	--

#### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPRm ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

#### 5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

#### 6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

23 juin 1993      20 août 1993      11 janvier 1994      07 février 2000

#### 7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--------	--------	--------	--------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

#### 8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Rapport de présentation du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec	
Règlement du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec	
Cartographie des aléas du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec	

## 9. Description des phénomènes d'inondation

La commune d'Auzouville-l'Esneval est concernée par des risques d'inondation liés au ruissellement des eaux pluviales.